

Creil Sud Oise

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Le Président
Jean-Claude Villemain,
les Conseillers Communautaires
et les Services
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux pour 2021



L'année 2020, qualifiée de difficile, restera certainement dans nos esprits.

Difficile pour les familles frappées de plein fouet par la crise économique qui doivent faire face aux charges mensuelles avec soit un emploi perdu soit du chômage partiel qui altère les revenus familiaux ;

Difficile pour le tissu économique, pour les petites entreprises, les commerces qui souffrent violemment de ce ralentissement voire même de l'arrêt total de leurs activités par deux fois sur une même année ;

Difficile pour les collectivités qui doivent s'adapter, veiller à la solidarité tout en préservant leurs marges de manœuvre pour continuer à rendre le service public.

L'agglomération, en lien avec les 11 maires des communes de notre territoire, travaille pour proposer des aides et des accompagnements pour faciliter la tâche des chefs d'entreprises confrontés à la crise sanitaire. Un portail dédié a été ouvert à cet effet sur le site Internet de l'ACSO. Il regroupe l'intégralité des aides possibles dont celles que l'ACSO a mis en place en supplément des aides gouvernementales et régionales.

Nous sommes parfaitement conscients que l'essence même de notre territoire repose aussi sur la vitalité des petites entreprises qui constituent un vivier d'emplois important.

Nous nous efforçons de faciliter l'emploi à travers les aides déployées mais également en développant des modes de mobilités adaptés aux attentes des usagers.

En mars prochain la possibilité sera offerte de louer des vélos électriques pour se déplacer notamment de la gare à son lieu de travail. Ce nouveau service répond à une attente décuplée par la crise sanitaire. De plus le Transport À la Demande (TAD) sera renforcé sur les communes rurales pour rendre un meilleur service aux habitants qui ne disposent pas des circuits de bus interurbains.

Par ailleurs nous avons souhaité poursuivre les dossiers engagés : l'étude pour la passerelle SNCF sur les voies ferrées de la gare de Creil est lancée pour anticiper l'arrivée de la ligne Roissy-Creil-Picardie pour laquelle l'enquête publique est en cours.

A la lecture de ce nouveau numéro vous constaterez que les élus, accompagnés par les services administratifs, œuvrent au quotidien pour répondre au mieux aux attentes des citoyens.

Malgré un contexte fort dégradé, au nom des conseillers communautaires et en mon nom je vous souhaite des fêtes de fin d'année aussi chaleureuses et sereines que possible.

Jean-Claude Villemain

Président de l'Agglomération Creil Sud Oise

Maire de Creil

Creil Sud Oise

Publication éditée par :
L'Agglomération Creil Sud Oise
24, rue de la Villageoise
CS 40081 - 60106 CREIL Cedex
Tel. 03 44 64 74 74
Fax 03 44 64 74 75
contact@creilsudoise.fr

Directeur de la publication : **Le Président de l'ACSO**
Rédacteur en chef : **Pascaline Laprun**
Rédaction : **Frédéric Noury avec la collaboration des services**
Iconographie : **DCRE**

Conception graphique : **DUO DESIGN**
ACSO - DCRE - 35000ex - 201208-71

Pendant la crise sanitaire, l'ACSO reste au service de tous

Port du masque, distanciation sociale, couvre-feu, confinement : depuis neuf mois, le quotidien de chacun est chahuté, que ce soit dans la vie familiale comme dans l'activité professionnelle. Mais afin de permettre aux 86 000 habitants de l'agglomération de traverser convenablement cet épisode perturbant, l'ACSO maintient ses services à la population et soutient plus que jamais les entreprises du territoire.



Maison de la Justice et du Droit (MJD)

Rue de la Villageoise, le siège de l'ACSO demeure accessible au public. De même, rue Voltaire la Maison de la Justice et du Droit (MJD) vous accueille pour les rendez-vous pris. Côté collectes, les déchets ménagers, le tri, les déchets verts ainsi que les encombrants continuent d'être

ramassés. Et si les déchetteries du territoire demeurent ouvertes (sauf les jours fériés), à Villers-Saint-Paul la Recyclerie (SOR) a fermé ses portes, tout comme les 10 gymnases intercommunaux pour les associations et la Maison du Projet. ●



Ouvert / Fermé

Siège de l'ACSO 24, rue de la Villageoise à Creil	Ouvert
Maison de la Justice et du Droit 26, rue Voltaire à Creil	Ouverte sur rendez-vous
Collectes des déchets et des encombrants	Fonctionnent
Déchetteries	Ouvertes
Sud Oise Recyclerie à Villers-Saint-Paul	Ouverte
Gymnases intercommunaux	Fermés
Maison du Projet place de la Gare à Creil	Fermée



Un fonds de relance
de **1 M €** avec
des subventions
pouvant atteindre
1 500 €
(pour des entreprises
de moins de 10 salariés)
et des prêts d'honneur
de **2 000 €**
à **10 000 €**
(moins de 20 salariés).

L'Agglo toujours aux côtés des entreprises

Depuis mars dernier, l'ACSO s'est engagée à soutenir les entreprises de son territoire mises en péril par le Covid-19. Elle a créé un Fonds de relance en deux volets régis par des critères (comme la chute du chiffre d'affaires (CA) d'au moins 50 %) qu'elle a récemment élargis : **une subvention pouvant atteindre 1 500 € (moins de 10 salariés), et un prêt d'honneur de 2 000 € à 10 000 € (moins de 20 salariés).**

Commerce, automobile, restauration, BTP, etc., les domaines des postulants sont variés. Début décembre, **92 subventions de secours** avaient été accordées sur les 115 demandes exprimées, les refus s'expliquant pour des sociétés hors agglo ou par un cumul des aides supérieur à la baisse du CA. 97 724 € ont été consommés sur les 300 000 € réservés, mais les dirigeants en difficulté peuvent se manifester jusqu'au 31 décembre 2020. Parallèlement, sur les 30 dossiers déposés, **25 prêts d'honneur à taux 0** ont été accordés. Un crédit de 239 000 € a été utilisé et il reste 285 858 € dans l'enveloppe.

Les services de l'ACSO sont toujours à l'écoute des chefs d'entreprise pour les conseiller et les informer sur les autres dispositifs, comme le Fonds Covid Relance Hauts-de-France. Pour 2 € versés par l'ACSO, la Région et la Banque des Territoires abondent chacune de 2 € pour des prêts à taux 0 remboursables en 3 ans allant jusqu'à 15 000 € pour les entreprises (jusqu'à 9 salariés) et 30 000 € pour les associations (jusqu'à 19 salariés). La base de la contribution est de 175 142 € pour l'ACSO.

Tous ces Fonds ont été alimentés par l'ACSO avec une enveloppe globale d'un million d'euros. Tout en réfléchissant à l'opportunité de nouvelles modalités en lien avec le reconfinement du mois de novembre qui pourrait se traduire par un abondement du fonds de l'ordre de 200 000 €.

Renseignements et candidatures à l'ACSO au 03.44.25.25.47, ou sur les sites www.fonds-relance-economique.fr et <http://www.initiative-hautsdefrance.fr/fonds-covid-relance-hdf.html>.



« Le prêt de 7 500 € de l'ACSO a sauvé notre Food Truck » Delvine, de Montataire

« Notre affaire avait bien démarré, mais le Covid a tout chamboulé ! » Fana de cuisine congolaise, à 34 ans Delvine avait réalisé son rêve fin 2019 : fuir la comptabilité en intérim et préparer des plats africains dans son Food Truck. « Avec mon mari Régis, on s'est lancés en achetant un camion d'occasion, et on a commencé par des livraisons », se souvient-elle.

Après un court passage rue de la Révolution française, le camion de « D&D » s'installe rue des Montagnards dans la zone de Saint-Maximin. Une clientèle se crée autour des viandes mari-

nées, des brochettes, du poulet et des poissons braisés. Mais la crise sanitaire fait chuter le chiffre d'affaires de 80 % ! « L'ACSO nous a parlé des aides qu'elle proposait, raconte Delvine. Notre dossier a été accepté et un prêt d'honneur de 7 500 € à taux 0 remboursable sur 4 à 5 ans nous a été accordé. Sans cela, on aurait abandonné. Là on va pouvoir remplacer le groupe électrogène qui a lâché et acheter deux appareils qui manquaient. »

D&D, tél. 07.54.03.22.08. E-mail : Ddfoodtruck60@gmail.com.

Aides à l'emploi : un service dédié !

Un site et deux référents : que vous soyez demandeur d'emploi ou chef d'entreprise en phase de recrutement, l'ACSO met à votre disposition des moyens pour vous soutenir efficacement dans vos recherches. Car avec le site Job Sud Oise qui centralise tous les emplois, stages, formations et alternance recensés sur le territoire, ce sont plus de 3 100 opportunités qui s'offrent à vous en quelques clics.

Par ailleurs, les deux référents de **Proch'emploi** - une plate-forme de rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi portée par l'ACSO depuis 2018 - sont en capacité de vous conseiller utilement sur toutes les procédures actuellement activées :

Les dispositifs existants

5 000 €

Jusqu'à 5 000 € sur un an par personne pour l'embauche de minimum 3 salariés en CDI ou en CDD de plus de 6 mois (Fonds FRED)

2 500 €

2 550 € sur un an pour l'embauche d'un salarié en CDI ou CDD de plus de 6 mois (Fonds Howden)

15 000 €

15 000 € sur 3 ans pour un demandeur d'emploi de l'un des 5 quartiers prioritaires du territoire relevant de la Politique de la ville (Emplois Francs)

Pour le recrutement d'un jeune :

4 000 €

4 000 € sur un an pour l'embauche d'un salarié de moins de 26 ans

5 000 €

5 000 € pour un apprenti de moins de 18 ans

8 000 €

8 000 € pour un apprenti majeur préparant un diplôme

17 000 €

17 000 € sur 3 ans pour un demandeur d'emploi de l'un des 5 quartiers du territoire relevant de la Politique de la ville au titre des Emplois francs+, opportunité qui a séduit récemment une entreprise des Marches de l'Oise

Les demandeurs sont d'ailleurs invités à rappeler à leurs interlocuteurs ces arguments financiers qui peuvent satisfaire les deux parties. Les référents ne manquent pas non plus d'énumérer les mesures engagées par la Région, que ce soit pour la garde d'enfants ou pour la mobilité avec le prêt d'un véhicule pour 2 € par jour. ●

Proch'emploi : tél. 03.44.64.74.84 ou 03.44.64.75.68. Site : www.job-sudoise.fr.

Toutes les aides regroupées sur le site de l'ACSO

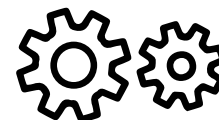


Afin de faciliter la tâche des chefs d'entreprise confrontés à la crise sanitaire, un portail dédié a été ouvert à cet effet sur

le site Internet de l'ACSO. Annoncée sur la page d'accueil, cette page rassemble toutes les aides dont peuvent bénéficier les entreprises, à la fois celles mises en place par l'ACSO grâce à son Fonds de relance, mais aussi celles proposées par l'Etat, la Région. Un document récapitulatif est téléchargeable et toute une liste de coordonnées est fournie dans cette synthèse. ●

Site : <https://www.creilsudoise.fr/covid-19-aides-aux-entreprises>

+ de 3 100 opportunités qui s'offrent à vous en quelques clics



Portail dédié : aides aux entreprises

<https://www.creilsudoise.fr/covid-19-aides-aux-entreprises>



Nogent-sur-Oise Un atelier carrosserie peinture ultra-moderne au Centre de Formation des Apprentis

— Pour les professionnels, c'est l'un des ateliers les plus modernes d'Europe ! Après l'ouverture en 2014 d'un bâtiment de 1 000 m² dédié à la maintenance automobile au Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Nogent-sur-Oise, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Oise vient de compléter ce pôle d'excellence par une extension de 1 400 m² pour la carrosserie peinture. Elle comprend un atelier peinture à 4 faces vitrées idéal pour la transmission des savoirs, un atelier carrosserie, des salles laboratoire et 9 salles d'enseignement général. « Nous travaillons systématiquement avec les branches professionnelles pour n'ouvrir que des sections qui correspondent aux besoins, confie Philippe Enjolras, président de la CCI. C'est important d'attirer les jeunes vers l'apprentissage, mais capital qu'ils aient de vrais débouchés. Après leur formation, 85 % de nos élèves obtiennent un contrat, c'est plus que la moyenne nationale. Mais pour cela, il leur faut un enseignement de qualité et du matériel dernier cri. »

En l'occurrence, cette 2^e tranche aura coûté 2,8 M€. Et ce n'est pas fini. « Nous prévoyons de poursuivre en ouvrant un atelier mécanique poids lourds et bus, annonce le président. Dans l'intervalle nous lancerons début 2021 un pôle hôtellerie-restauration sur Beauvais. Et nous avons d'autres projets encore avec la mairie et l'ACSO. Notre but est de ne laisser aucun jeune au bord de la route. » ●
Renseignements sur le site <https://hauts-de-france.cci.fr/actualites/pole-excellence-automobile/>

Après,

1 000 m²

dédiés à la maintenance automobile, voilà

1 400 m²

pour la carrosserie peinture

C'est important d'attirer les jeunes vers l'apprentissage.

Après leur formation,

85 %

de nos élèves obtiennent un contrat





Contrat Local d'Education Artistique : 27 projets d'écoles vont associer élèves et artistes

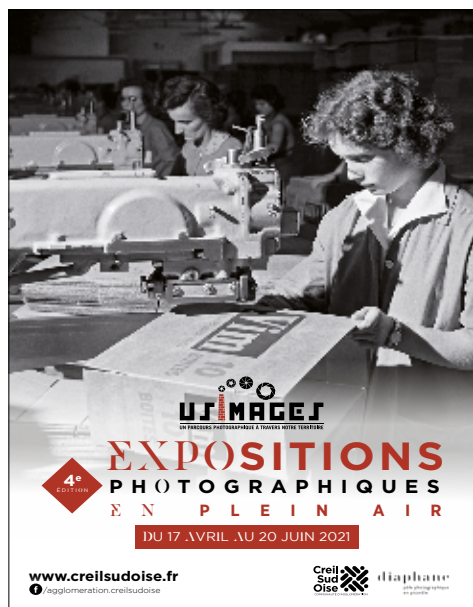


— Danse, théâtre, cirque, écriture, arts visuels, sérigraphie, etc. : la palette de disciplines contenues dans les projets d'école présentés au titre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) sera riche durant cette année scolaire. Après l'appel à projet clos le 30 septembre dernier, le jury a sélectionné 27 dossiers émanant des écoles de Creil, Nogent-sur-Oise, Montataire et Saint-Leu d'Esserent. Ils s'appuieront sur 10 structures culturelles partenaires, de la Faïencerie à la médiathèque de Nogent, de l'Espace Matisse de Creil au Palace de Montataire. Eten- du en 2019 aux 11 communes de l'ACSO qui en assure la coordination, ce dispositif porté par le ministère de la Culture et l'Académie d'Amiens invite les enseignants à concevoir un projet avec un artiste et une structure culturelle locale. A raison de 15 à 20 heures dans l'an- née, les élèves pourront fréquenter un lieu culturel, explorer une œuvre d'art, s'initier au processus de création d'un artiste, et au final créer leurs propres productions artistiques. ●

Renseignements sur le site www.creilsudoise.fr.



Biennale de la photographie Usimages 2021



— La 4^{ème} édition de cette Biennale de la photographie du patrimoine industriel se déroulera du 17 avril au 20 juin 2021. Mises en place par l'ACSO avec le concours de Diaphane, Pôle photographique des Hauts-de-France, 13 expositions seront présentées en plein air dans les communes du territoire pour inviter les habitants à une déambulation photographique. L'objet de cet événement est de mettre en valeur des clichés contemporains et historiques avec un regard sur l'homme au travail. En partenariat avec l'Institut National de Recherches et de Sécurité (INRS) le fil conducteur sera « Sécurité et santé au travail ». Deux jeunes photographes seront par ailleurs en résidence dans des entreprises de l'agglomération. La restitution de leur travail permettra de valoriser l'industrie d'aujourd'hui ainsi que les hommes et les femmes qui contribuent à son développement. ●



4^{ème} édition
de la Biennale du
17 avril au 20 juin 2021

13 expositions
en plein air



Stade Marie Curie

Le complexe Marie-Curie labellisé « Centre de préparation aux Jeux »

**TERRE
2024
DE JEUX**

Les délégations étrangères de judokas vont pouvoir s'entraîner à Nogent-sur-Oise en prévision des Jeux olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le projet de dojo départemental au complexe Marie-Curie a en effet été labellisé « Centre de Préparation aux Jeux » (CPJ). Ce futur équipe-

ment (6 zones de combat, 2 d'échauffement, 500 places de gradins) qui va étoffer les installations existantes a aussi séduit le comité de sélection de Paris 2024 par sa situation géographique et la possibilité de pratiquer le para judo. Il est également attendu pour combler un manque, l'Oise étant le seul département des Hauts-de-France à ne pas disposer de dojo départemental. Déjà estampillé « Terre de Jeux 2024 », le territoire est entré de plain-pied dans la

DOJO

6
zones de combat

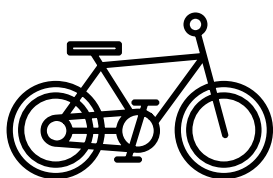
2
zones d'échauffement

500
places en gradins

RÉSEAU DE BUS ET LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES : LA MOBILITÉ PREND DE LA VITESSE

Restructuration du réseau de bus sur le territoire, location de vélos à assistance électrique, **dispositif de stationnement pour les vélos en gare de Creil**, extension du transport à la demande, mise aux normes des points d'arrêt, nouvelle signalétique, **remplacement des poteaux d'arrêt, aménagements cyclables à Nogent**, campagne contre la fraude, achat de bus propres : 2021 va marquer un tournant dans la mobilité au sein de l'ACSO !

DOSSIER



Retenez bien la date du **29 mars 2021** : ce lundi-là sera donné le coup d'**envoi de la location par l'ACSO d'un bataillon de vélos à assistance électrique** ! A la même date, l'offre du **Transport à la**

Demande (TAD) sera améliorée. Et l'autre moment clé dans l'année en matière de mobilité aura lieu **en septembre** lorsque **la restructuration des lignes du réseau de bus** entrera en vigueur. L'an prochain sera donc marqué par une accélération en termes de nouveautés et d'améliorations dans le domaine des déplacements sur l'ensemble du territoire.

120 vélos à assistance électrique en location. Vos mollets apprécieront : l'ACSO, qui avait envisagé mêler bicyclettes classiques et électriques, a finalement opté pour 120 vélos tous à Assistance Électrique (VAE) d'un coût global de 150 000 €. Livrés en janvier par la société Arcade spécialisée dans les flottes de collectivités et **fabriqués en France**, ces engins de qualité comprendront panier, béquille, antiviol, jupe arrière anti projections, etc. Ils pourront être

loués dès le 29 mars moyennant une caution en raison de leur prix. Les réservations seront prises pour 1, 3, 6, 9 et 12 mois avec des tarifs dégressifs, et **le lancement s'accompagnera d'une promotion tarifaire de - 10 %**. Rappelons que les employeurs peuvent rembourser la moitié de l'abonnement.

Ces VAE seront **mis à disposition** dans les anciens locaux de l'office de tourisme de Creil sur le parvis de la gare. Ceux-ci seront rénovés et adaptés pour 50 000 € pris en charge à 60 % par l'ACSO et 40 % par RATP Dev, le délégataire du service des transports urbains de l'agglomération. Dans le contrat passé avec RATP Dev, l'ACSO avait exigé que ce parc de vélos soit géré par une association : c'est l'AU5V qui a été retenue. Elle va recruter un technicien qui assurera la maintenance des bicyclettes.

D'ailleurs, pour ceux qui souhaiteraient aller plus loin que la location, le conseil départemental participe à hauteur de 300 € par foyer fiscal à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique acheté dans l'Oise. Cette aide qui encourage la mobilité verte est accessible à tous les Oisiens et versée sans condition de ressources. Demande à formuler sur le site www.oise.fr. ●



CreilSudOise
Bougez dans l'Agglo !

Le STAC devient « AXO »

— Une page se tourne. Le sigle STAC, Service des Transports de l'Agglomération Creilloise, créé voici 41 ans s'efface au profit de l'intitulé « AXO » pour l'ensemble de l'offre de mobilités sur le territoire. Ce nom s'appliquera au nouveau réseau de bus et au service vélo. La déclinaison pour le transport à la demande est « AXO+ ». Le graphisme et les couleurs qui rappellent ceux de l'ACSO seront déployés sur les bus et les vélos. ●

40 % du parc
seront composés de
véhicules propres.



Trois nouveaux bus hybrides

— Un million d'euros : c'est le coût total des trois nouveaux bus hybrides que va acquérir l'an prochain l'ACSO grâce à une subvention de 40 %. Ils auront pour mission de remplacer des bus articulés classiques. Ces nouveaux véhicules propres récupèrent l'énergie de freinage pour fonctionner à l'électricité, **permettant une économie de consommation diesel de l'ordre de 10 %**. Forte de 26 bus, la flotte de l'ACSO compte déjà 2 autres bus de ce type. Les nouveaux venus rejoindront en juin prochain 3 autres articulés hybrides et 5 bus hybrides, de sorte que **40 % du parc seront composés de véhicules propres**. ●

Un transport à la demande étoffé



— L'offre en matière de Transport à la Demande (TAD) sera élargie dès fin mars afin de mieux desservir les communes de la vallée du Thérain. En journée, ce service fonctionnera vers des secteurs déjà desservis avec des lignes régulières, l'une vers le parc Alata à Creil, une autre vers le CFA de Nogent-sur-Oise, et une vers Saint-Vaast-lès-Mello. Si l'amplitude sera accrue avec une activité dès 4 heures et jusqu'à 1 heure du matin pour certains arrêts, la nouveauté reposera sur un mode de réservation grandement facilitée : au lieu de devoir contacter le site www.oise-mobilite.fr la veille, **vous pourrez organiser votre déplacement jusqu'à seulement une demi-heure avant le départ !** ●

L'ACSO a dépensé

2 M€

pour aménager
ses 250 points d'arrêt.

Tous les arrêts aux normes d'accessibilité



— Entre 2015 et 2018, l'ACSO a dépensé 2 M€ pour assurer l'accessibilité de la moitié de ses 250 points d'arrêt aux personnes à mobilité réduite. Ces arrêts représentaient 80 % de la fréquentation. Une étude est en cours pour planifier la mise aux normes **d'arrêts considérés comme prioritaires mais non aménagés à ce jour. A la suite du diagnostic, les travaux seront échelonnés dans le temps**. Environ un million d'euros de travaux est prévu avec l'aide sollicitée du Département. ●



RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN DE L'ACSO

FRAUDER

C'EST MOINS DE BUS AUX HEURES DE POINTE !*

*Vous comptabiliser nous permet d'adapter notre réseau à vos besoins.

JE MONTE, JE VALIDE !
A chaque montée

GRUPE RATP, Creil Oise, ACOG

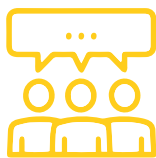
Les fraudeurs nuisent à la qualité du service



Depuis le mois d'octobre, l'ACSO et son délégataire RATP Dev ont développé une nouvelle campagne de communication autour de la prévention et de la lutte contre la fraude dans les transports urbains. Publication sur les réseaux sociaux, affichage à l'agence commerciale, dans et sur les bus, l'initiative qui est amenée à se poursuivre est appuyée par des images incitant à valider son ticket dès lors que l'on grimpe dans un bus. Car en n'apparaissant pas dans les statistiques, les fraudeurs qui n'achètent pas ou ne valident pas leur ticket affectent le taux de fréquen-

tation, ce qui peut conduire l'exploitant à réduire la desserte dans certains secteurs à certaines heures au détriment des autres usagers. Sans oublier que la fraude visible peut créer un sentiment d'insécurité. Aussi, au titre de la prévention, RATP Dev déploie les ambassadeurs de la mobilité pour sensibiliser les usagers et les associations locales avec le soutien des médiateurs du Point Information Médiation Multi Services (PIMMS). De plus, le délégataire a ciblé les points de fraudes afin d'y tenir des contrôles et il programme des opérations coup de poing avec les forces de l'ordre pour renforcer ses contrôles quotidiens. ●

La liaison ferrée Roissy-Picardie au stade de l'enquête publique



Dans une poignée de semaines, le projet de ligne nouvelle Roissy-Picardie va franchir une étape cruciale car l'ouverture de l'enquête publique aura lieu début 2021.

C'est ce qui ressort de la dernière réunion tenue cet automne avec une vingtaine de partenaires au ministère de la Transition écologique. Attendus impatiemment par les 20 000 usagers de la gare de Creil qui disposeront de davantage de trains (TER et TGV) dont 8 000 qui ne mettront plus que 20 minutes **sans changement** au lieu de 70 pour rallier leur travail sur la plateforme de Roissy, ces 6,5 km de ligne à créer entre Vémars et Marly-la-Ville

dans le Val-d'Oise promettent aussi d'importantes répercussions économiques et touristiques pour le sud de l'Oise et donc le Bassin creillois. Le public va maintenant pouvoir exprimer son opinion lors de cette enquête qui sera suivie par la déclaration d'utilité publique avant les acquisitions de parcelles sur 45 ha. Fin 2021 devrait être signée la convention de financement définitive pour ce projet de 360 M€ auquel l'ACSO participe pour 1,3 M€. L'objectif est une mise en service en 2025. ●

Un projet de **360 M€** auquel l'ACSO participe pour **1,3 M€**



Restructuration du réseau de bus sur le territoire

Location de vélos à assistance électrique

Dispositif de stationnement pour les vélos en gare de Creil

Extension du Transport À la Demande



L'étude qui éclaire sur la circulation et le stationnement

— Avec l'arrivée du TGV, la mise en place d'une passerelle, la construction de logements, l'implantation de commerces et de services, le cœur de l'agglomération creilloise est appelé à subir des bouleversements ces prochaines années. Afin que les déplacements y soient fluides, cohérents et écologiques, une étude a été commandée pour mieux saisir les rouages de la circulation et du stationnement dans ce secteur. Des comptages et des enquêtes ont été menés auprès des usagers pour dessiner les flux des voitures, des bus, des vélos et des piétons. D'où viennent les gens ? Où vont-ils et pourquoi ? Où stationnent-ils ? La politique tarifaire est-elle adaptée ? Des parkings relais sont-ils nécessaires ? Autant de questions auxquelles le cabinet d'études Egis va devoir répondre en soumettant des préconisations. Ses techniciens épluchent actuellement les données recueillies avant **une grande concertation auprès de la population** début 2021. A la demande du président de l'ACSO, les habitants seront en effet associés aux décisions à prendre avec balades urbaines et réunions publiques. **L'ACSO prend en charge cette étude d'un montant de 110 000 € avec la participation financière de la Banque des Territoires à hauteur de 20 %.** ●

Rézo Pouce ou l'auto-stop sécurisé



— Si vous n'avez pas de véhicule ou ne souhaitez pas l'utiliser, Rézo Pouce peut répondre à vos besoins de déplacements. Voici dix ans que ce système d'auto-stop en toute sécurité est né dans le Tarn-et-Garonne avant de gagner l'Hexagone. Mis en place depuis deux ans dans l'ACSO, il se caractérise par une inscription gratuite des auto-stoppeurs comme des conducteurs sur le site www.rezopouce.fr afin de garantir la sécurité de chacun. Les premiers n'ont plus qu'à se munir d'une

affiche de destination qu'ils présentent, et les seconds d'apposer le logo auto-collant sur leur pare-brise. Ils peuvent même déterminer où des auto-stoppeurs se tiennent par une application. Pour faciliter cette démarche écologique et conviviale, l'ACSO a implanté 80 points d'arrêt sur les 11 communes du territoire. ●

Rezo Pouce, c'est 80 points d'arrêt sur les 11 communes du territoire

Attention, le contexte sanitaire rend obligatoire le port du masque pour les conducteurs et les passagers !

Tout savoir sur la collecte des déchets et des encombrants



En cette fin d'année, le calendrier complet de la collecte des déchets pour l'année 2021 est distribué dans les boîtes aux lettres des 11 communes de l'ACSO. Sur deux grandes pages, vous retrouverez toutes les dates de ramassage des ordures ménagères, des déchets recyclables (tri) et des déchets verts (non compostables). En même temps sont rappelées les autres solutions disponibles pour vous débarrasser de ce qui ne vous sert plus. D'abord pour ce qui est

ré employable le **site de troc www.troc-sud-oise.fr** afin de revendre à bas prix ou donner tout près de chez vous, et si vous souhaitez faire un acte solidaire **Sud Oise Recyclerie** à Villers-Saint-Paul (tél. 03.60.46.80.08). Et pour ce qui ne peut plus être utilisé, les **5 déchetteries** dans et autour du territoire (Creil, Laigneville, Villers-Saint-Paul, Saint-Leu d'Esserent et Bury) sont à votre disposition ou au besoin **le service de ramassage des encombrants** sur rendez-vous assuré gratuitement par l'Agglo (tél. 0 805 12 60 60).

5 déchetteries dans et autour du territoire **Creil, Laigneville, Villers-Saint-Paul, Saint-Leu d'Esserent et Bury**



Un service de ramassage des encombrants sur rendez-vous, assuré gratuitement par l'Agglo au numéro :

0 805 12 60 60

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : c'est ouvert !

Ça y est la **3^{ème} opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** est lancée !

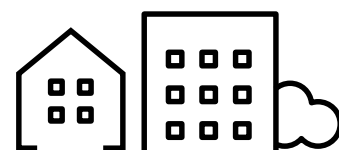
La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise lance une nouvelle Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son territoire. Ce dispositif, déployé sur les communes de Cramoisy, Creil*, Maysel, Montataire, Nogent-sur-Oise, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-lès-Mello, Thiverny et Villers-Saint-Paul, est destiné à permettre aux habitants de logements anciens d'être accompagnés dans leurs projets de travaux et de rénovation de leur habitation ou copropriété. L'ACSO a confié la gestion de l'OPAH à la fondation Solidaires pour l'Habitat - SoliHa qui accompagne les demandeurs dans

leurs démarches. SoliHa prend également en charge la recherche des aides financières adaptées aux projets et accompagne les demandeurs dans la constitution, le dépôt et le suivi des dossiers.

Les permanences ont lieu, 13 rue Roset à Creil.

Dans le cadre du contexte actuel de crise de la COVID-19, et pour des raisons sanitaires, il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au numéro vert : **0809 541 841.**

rendez-vous : Lundi 14h à 17h – Mercredi 9h à 12h – 1^{er} et 3^{ème} Vendredi du mois 9h à 12h.



Rendez-vous au préalable au numéro vert :

0 809 54 18 41

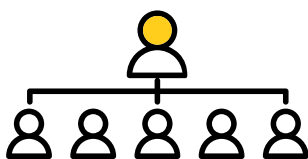


L'ACSO aux côtés des habitants



Une formation de **3 sessions** de **2 jours** pour les porteurs de projets

Contrat de ville : la formation qui garantit la prise en compte des projets



Elaboré pour la période 2015-2020 et bientôt prolongé jusqu'en 2022, le Contrat de ville vise le déploiement d'initiatives au bénéfice des habitants des 5 quartiers prioritaires de l'Agglo (Les Hauts de Creil, Les Rochers/L'Obier et Les Coiteaux à Nogent-sur-Oise, Les Martinets à Montataire, Bellevue/Belle-Visée à Villers-Saint-Paul). Il mobilise les moyens de l'ACSO, de l'Etat et de partenaires (villes, bailleurs sociaux, CAF, Pôle emploi, etc.). Chaque année, des projets sont soumis à subventionnement par des associations et les collectivités afin d'intervenir dans la rénovation urbaine, le développement économique et la cohésion sociale. Or, une évaluation à mi-parcours a révélé l'intérêt d'accompagner les porteurs de projets pour 2021 dans la formalisation de leurs demandes de subventions au titre de ce dispositif. L'ACSO a donc mis en place cet automne une formation en trois sessions de deux jours. Elles ont réuni une trentaine de participants, des membres d'associations et des agents communaux et intercommunaux, chargés de porter des actions Contrat de ville. D'un coût de 10 000 €, elles ont été supportées à 80 % par l'Etat.

« Je reçois **300** personnes par an, et j'ouvre **270** dossiers ; **70** nécessitent l'intervention de spécialistes, et **65 %** des **200** autres sont conclus par un accord à l'amiable. »

Maison de la Justice et du Droit : résolvez vos litiges grâce aux conciliateurs



Ancien responsable des ressources humaines à l'INE-RIS à Verneuil-en-Halatte, Raymond Domptail, 72 ans, n'imaginait pas sa retraite inactive. Depuis 2009, il est conciliateur à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) de Creil. « J'ai fait du droit du travail et du droit commercial, et j'aime résoudre les conflits, avoue-t-il. Je reçois gratuitement. J'écoute, je convoque l'autre partie, je dialogue et j'aide à trouver une solution. Je ne suis pas là pour juger, mais je sers d'intermédiaire car les gens ne se parlent plus... » Son implication bénéfique désengorge les tribunaux qui privilégient les solutions amiables. « Je reçois 300 personnes par an, et j'ouvre 270 dossiers ; 70 nécessitent l'intervention de spécialistes, et 65 % des 200 autres sont conclus par un accord à l'amiable. Je m'assure aussi que les engagements pris sont bien tenus. » Domaines les plus courants : la consommation (conflits avec artisans, magasins, vendeurs de voitures, banques, etc.), l'habitat (impayés, travaux, constructions neuves), le voisinage (le bruit en collectif, les haies en pavillon). « Comme je suis auxiliaire de justice pour avoir prêté serment, un juge peut rendre exécutoires comme un jugement les accords signés par les parties que je rédige. En fait, j'aide autant celui qui subit le problème que celui qui le crée. »

MJD, 26, rue Voltaire à Creil. Tél. : 03.44.64.46.70.



Programme Local de l'Habitat (PLH) : quelle politique du logement pour demain ?

— L'état des lieux du logement dans l'ACSO est lancé ! Dans quelques mois, les élus et les services disposeront d'un diagnostic complet pour mieux cerner les atouts, les faiblesses, les attentes et les besoins du territoire et des habitants en matière de logement. Pour y répondre, ils bâtiront un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) en définissant pour la période 2022-2027 un projet politique intercommunal. Ce document s'appliquera notamment à répondre aux besoins de tous les publics (jeunes, personnes défavorisées

ou handicapées, seniors, gens du voyage), favoriser la mixité sociale, réhabiliter et améliorer le parc. Dans un second temps, les élus se prononceront sur les orientations à concrétiser en liaison étroite avec les communes, car la stratégie adoptée devra être partagée. Enfin parce que le PLH n'est pas qu'une affaire de professionnels, l'ACSO entend associer les habitants à sa réalisation avec de la communication et des temps de concertation. **Le nouveau PLH devrait être validé fin 2021.** ●

Chiffres
Agglomération Creil Sud Oise :
11 communes ;
86 000 habitants



34 900 logements

83 % construits avant 1971

42,8 % de locataires du parc social

(17,8 % dans l'Oise) dont 64 % en QPV

17 % des foyers en situation de précarité énergétique

124 copropriétés potentiellement dégradées

36 % de propriétaires occupants

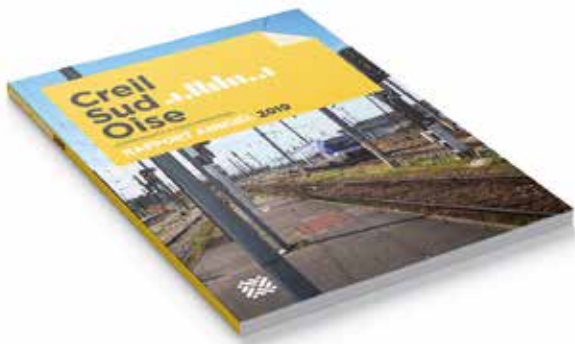
(61,5 % dans l'Oise)

Trouver des remèdes contre l'habitat indigne

— Avec l'utilisation des dispositifs de la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) comme l'autorisation obligatoire de mise en location sur certains périmètres ou la surveillance des divisions des biens, l'ACSO s'est donné des moyens pour tenter de réduire le nombre de logements indignes. Mais des marchands de sommeil agissent toujours dans l'ombre, surtout dans le cœur urbain de l'agglomération, en logeant les

plus démunis dans des conditions déplorables. Au-delà de la détresse humaine générée, cette problématique nuit à l'environnement social et urbain. Aussi, **l'ACSO a prévu début 2021 un séminaire pour les élus et les intervenants en ce domaine** avec tables rondes, témoignages et échanges. En les sensibilisant pour entraîner une intervention publique plus efficace, l'objectif est de protéger les populations fragiles tout en améliorant l'attractivité du territoire. ●

Rapport annuel 2019



Entrez dans les coulisses de l'activité de l'ACSO

En 88 pages, le Rapport annuel 2019 vous révèle toute l'activité de l'ACSO durant les douze mois écoulés. Il est accessible sur le site. Vous découvrirez des informations étonnantes dans tous les domaines de compétences de l'ACSO, et vous pourrez vous glisser dans les coulisses de la collectivité afin d'apprendre comment elle fonctionne autour de 140 collaborateurs et 51 élus issus des 11 communes regroupées. ●

www.creilsudoise.fr.

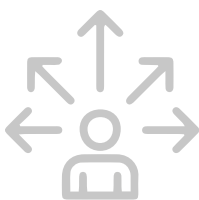


Salon de l'Entrepreneuriat : une 5^e édition en mode virtuel

La crise sanitaire interdit toute manifestation publique ? Qu'importe.

Le 5^e salon de l'Entrepreneuriat de l'ACSO aura quand même lieu cette année ! Mais de façon virtuelle. Pas question de se priver de cette manifestation importante pour les entrepreneurs ! Afin de permettre aux porteurs de projets de s'informer auprès de tous les partenaires pouvant les aider à concrétiser leurs espoirs, l'Agglo a créé un salon virtuel. L'idée : donner la parole à une douzaine d'acteurs-clés de l'événement

et à de nouveaux venus. A partir du 26 novembre, quatre jours par semaine et pendant trois semaines, l'ACSO diffuse des vidéos sur les réseaux sociaux. Sur des formats courts d'une minute, elles mettent en scène les thématiques « Faire ses premiers pas », « Consolider son idée », « S'installer » et « S'entraider ». ●



« **Faire ses premiers pas** »

« **S'entraider** »

« **S'installer** »

« **Consolider son idée** »

L'Agglo engagée dans le recyclage de ses papiers

Volontariste en termes de respect de l'environnement, l'ACSO a rejoint voici un an une vingtaine de structures (lycées, collectivités, associations et entreprises) pour expérimenter le tri des papiers et des emballages dans les bureaux. Une opération unique en France conduite par le SMDO (qui valorise les déchets de 18 intercommunalités de l'Oise dont l'ACSO) et financée à 80 % par Citeo. La phase de test pour choisir le modèle de collecte le plus adapté achevée, il va être distribué aux collectivités adhérant au SMDO, et dans l'ACSO aux 11 communes, établissements scolaires, administrations et organismes gros producteurs de papier. L'idée est de capter dès 2021 la moitié des 4 380 t de papiers jetés par an dans l'Oise pour économiser 500 000 €. Les premiers retours des 22 sites tests notent une chute de 25 % des déchets ménagers soulagés de ces papiers et emballages.



Polluants capturés par les plantes : le partenariat avec l'INERIS reconduit

INERIS Des plantes qui maintiennent les polluants dans leurs racines (arabettes de Haller par la phytostabilisation) et d'autres qui les emprisonnent dans leurs feuilles (saules des vanniers par la phytoextraction) : ce sont les deux piliers de la coopération mise en place dès 2010 entre l'Agglomération creilloise et l'INERIS (Institut National de l'Environnement industriel et des RISques) de Verneuil-en-Halatte. Cette expérimentation de recherche appliquée inédite en France

est destinée à évaluer le pouvoir des plantes à capter des polluants comme le zinc ou le cadmium. Elle est menée pour partie sur les sols souillés du quartier intercommunal Gournay - Les Usines : les arabettes ont été disposées le long de la voie nouvelle Irène et Frédéric Joliot-Curie à Creil, et 350 saules ont été plantés au carrefour des Forges à Montataire. La convention avec l'INERIS co-financée par l'ADEME arrivant à expiration, les élus ont souhaité renouveler pour 3 ans ce partenariat associant aussi les villes de Montataire et Creil.

Erratum Photos Michaël Sertain et Johann Lucas :

une malheureuse inversion est intervenue lors de notre précédent numéro présentant le trombinoscope des élus de l'Agglo. La rédaction prie les deux conseillers communautaires concernés et les lecteurs de bien vouloir l'en excuser. Voici donc les bonnes photos pour les bonnes personnes.



Michaël SERTAIN
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Creil



Johann LUCAS
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Creil



Roissy-Creil-Picardie, le combat continue

Encore une nouvelle fois, face aux attaques incessantes de la Présidente de l'Île-de-France Valérie Pécresse, Jean-Claude Villemain a dû taper du poing sur la table pour réaffirmer l'importance du barreau Roissy-Creil-Picardie. En effet cette dernière demande la suspension du projet pour favoriser les RER B et D. Sur proposition des conseillers départementaux du groupe Oise à gauche une motion a été présentée au département précisant les objectifs de cette liaison et insistant sur les attentes fortes des isariens. Ne rien lâcher, se battre encore et encore pour rendre possible cette réalisation.

Sophie LEHNER - Najat MOUSSATEN - Loubina FAZAL - Jean-Claude CABARET - Cédric LEMAIRE - Fabienne LAMBRE - Bérénice TALL - Ahmet BULUT

.....

Notre agglomération ne manque pas d'ambition pour les mobilités douces, vélo et piéton notamment. Des aménagements ont déjà été réalisés, comme par exemple la liaison cyclable entre Cramoisy et Montataire. Des aménagements sont en préparation pour la mi-2021 sur le parvis de la gare de Creil, avec un service de location de vélos électriques longue durée et un module de stationnement sécurisé pour vélos. Des aménagements sont d'ores et déjà prévus entre Laigneville et Nogent-sur-Oise mais aussi entre Saint-Leu d'Esserent et Creil par les berges de l'Oise. Pas-à-pas l'ACSO avance pour vous faciliter les transports alternatifs du quotidien !

Emmanuel PERRIN - Conseiller communautaire délégué aux mobilités alternatives - Thierry BROCHOT et Catherine MEUNIER - Conseillers communautaires

.....

A nos enseignants et personnels soignants

Apportons notre soutien aux enseignants, personnels et étudiants du lycée André-Malraux de Montataire dont une pétition relaye le ras-le-bol face à la multiplication des événements violents, départs d'incendies, dégradations, agressions et menaces. Comment leur refuser plus de surveillants, de CPE, une nouvelle clôture, les rénovations qu'ils demandent ? Soutien aussi au personnel de santé de notre hôpital de Creil qui se bat face à l'épidémie pour sauver des vies chaque jour. Plus que des mots, il faut des actes pour eux qui font battre le cœur de notre agglomération !

Johann LUCAS

.....

Hommage à Eric Montès



Eric Montès a tiré sa révérence.

Pour ceux qui l'ont côtoyé au sein de notre collectivité, il laisse le souvenir d'un élu engagé, avec le verbe haut, défenseur des valeurs républicaines, attaché à ce territoire. Elu de la majorité de Creil jusqu'en 2020, conseiller communautaire, vice-président puis conseiller délégué il avait investi les politiques environnementales.

A l'ACSO, nous avons honoré sa mémoire lors de notre dernier conseil communautaire. Mes pensées vont à sa famille, ses enfants, ses amis qui pleurent un être cher.

Jean Claude Villemain

Président de la Communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise

RETOUR EN IMAGES



Inauguration de l'aire d'accueil intercommunale de la Pierre-Blanche



Consommons ACSO* dans nos commerces locaux !

***Agglomération Creil Sud Oise**

